



HAL
open science

Capital immatériel et qualité de l'audit au sein des entreprises togolaises : le cas de deux entreprises du secteur financier

Komivi Koumagnanou

► To cite this version:

Komivi Koumagnanou. Capital immatériel et qualité de l'audit au sein des entreprises togolaises : le cas de deux entreprises du secteur financier. Comptabilité et gouvernance, May 2016, Clermont-Ferrand, France. pp.cd-rom. hal-01900467

HAL Id: hal-01900467

<https://hal.science/hal-01900467>

Submitted on 22 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Capital immatériel et qualité de l'audit au sein des entreprises togolaises : le cas de deux entreprises du secteur financier

Komivi KOUMAGNANOU

Docteur en sciences de gestion

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)

Université de Lomé

kkomivi@gmail.com

Résumé

L'article vise à analyser la relation entre le capital immatériel et la qualité de l'audit. En partant d'une démarche qualitative basée sur le cas de deux entreprises du secteur financier togolais, l'auteur parvient à des résultats satisfaisants. Trois dimensions du capital immatériel facilitent la qualité de l'audit.

L'audit joue un rôle essentiel et prépondérant dans le mécanisme de gouvernance étant donné qu'il est un moyen de s'assurer que les comptes financiers présentés offrent une image fidèle de l'entreprise. Il constitue un mécanisme de gouvernance d'entreprise permettant de réduire l'asymétrie informationnelle vis-à-vis des parties prenantes d'une entité. Malgré que l'audit constitue un outil clé et prédominant pouvant aider surtout les actionnaires dans leur prise de décisions, sa qualité semble être remise en cause depuis quelques années. Cela est dû en grande au poids croissant du capital immatériel dans la valeur des entreprises.

En effet, les investissements en actifs immatériels sont de plus en plus considérés comme un élément stratégique pour la croissance, la rentabilité et la compétitivité d'une entreprise (Bose et Oh, 2003 ; Louzzani, 2013). Par exemple, l'OCDE (2006) reconnaît que les investissements réalisés dans l'immatériel jouent un rôle crucial pour la performance et la croissance des organisations. Ainsi, la performance se fonde davantage sur la gestion stratégique de l'immatériel. Face à cette importance du capital immatériel, les objectifs de la production comptable ont beaucoup évolué compte tenu du fait l'asymétrie informationnelle.

L'audit, d'après des études théoriques et empiriques existantes, constitue un mécanisme de gouvernance d'entreprise permettant de réduire l'asymétrie informationnelle vis-à-vis de ses parties prenantes. Les auditeurs sont requis pour contrôler l'efficacité et le réglage des principaux outils de pilotage des entreprises. La nécessité de produire, de communiquer et de garantir des informations financières fiables destinées primo aux détenteurs des informations et secundo aux tiers contractants revêt une importance capitale, notamment la réduction de l'asymétrie d'information. Ainsi, la qualité de l'audit et la confiance que l'on peut lui accorder, dépendent de sa capacité à pouvoir prendre le capital immatériel. Il convient alors de s'interroger sur la qualité de l'audit : la qualité de l'audit prend-elle en compte le capital immatériel ? Autrement dit, la capacité d'investigation et les procédures utilisées pour réaliser l'audit au sein des institutions financières au Togo permettent-elles de prendre compte le capital immatériel ?

Dans cet article, il s'agit d'apprécier la qualité de l'audit comptable et financier externe face à l'existence du capital immatériel. Il est question de voir si la capacité d'investigation et les procédures utilisées pour réaliser l'audit au sein des institutions financières au Togo prennent en compte le capital immatériel et de faire ressortir le rapport qui peut exister entre la qualité de l'audit et la présence des éléments immatériels au cours du processus d'audit.

Au Togo, les entreprises ne sont pas tenues de publier leurs états financiers. Ainsi, le public n'est pas tenu au courant de ce qui se passe réellement au sein de ces entreprises. La plupart d'entre elles pourtant possèdent des commissaires aux comptes qui assurent la vérification et la certification des comptes. Il n'existe pas de mesures directes prises pour nous assurer que ces travaux d'audit pratiqués, sont de qualité et que sur cette base, les décisions prises par les décideurs seront sans crainte d'un effet boomerang aussi bien pour le personnel de l'entreprise que pour l'économie.

Afin d'élucider la question nous articulons notre développement autour de quatre parties suivantes : (i) les fondements théoriques de la qualité de l'audit en mettant en exergue l'asymétrie informationnelle liée au fait que les états financiers n'incorpore pas le capital immatériel, (ii) la méthodologie qui présente notre démarche de la mise en œuvre de l'étude empirique et (iii) les principaux résultats de l'étude.

1. Les fondements théoriques

Depuis plusieurs dizaines d'années, le débat comptable porte sur la controverse des éléments immatériels (capital immatériel) dans l'entreprise. Les travaux sur ce thème portent généralement sur les aspects comptables, managériaux mais aussi financiers du capital immatériel. Il existe un manque de littérature mettant en lien l'audit et le capital immatériel. En effet l'audit est une activité de contrôle et de conseil qui peut porter sur différents aspects d'une organisation. L'audit de façon générale est communément défini comme un examen professionnel d'informations réalisé par une tierce personne, autre que celle qui les prépare ou les utilise, dans l'intention d'établir leur véracité, et de faire un rapport sur le résultat de cet examen avec le désir d'augmenter l'utilité de l'information comptable et financière pour l'utilisateur (Manita et Chemangui, 2007).

L'information comptable est reconnue comme un élément de base dans le processus de formation des jugements et des décisions des acteurs dans la sphère économique (Wamba et Tagne, 2014). Elle représente une source importante d'informations spécifiques à l'entreprise, qui tend à réduire le niveau d'asymétrie d'information entre les investisseurs et la firme et contribue de ce fait à un meilleur fonctionnement de cette dernière. En référence à la théorie positive de la comptabilité (Watts et Zimmermann, 1978), une fonction importante à l'information financière est de contraindre les dirigeants à agir dans l'intérêt des actionnaires. Depuis, une abondante littérature ne cesse de démontrer à quel point l'information financière revêt un rôle essentiel dans l'atténuation des coûts d'agence. En effet, l'information financière est couramment utilisée comme un input dans les contrats de rémunération incitative (Sloan, 2001) pour motiver les dirigeants à agir dans l'intérêt des actionnaires et constitue une importante source d'informations sur laquelle s'appuient les organes de gouvernance en vue de contrôler les activités managériales (Ahmed et Duelleman, 2011).

Mais suite à des récents scandales financiers et comptables apparus dans le monde des affaires, des doutes règnent autour de la crédibilité et de la fiabilité de l'information financière produite et c'est pour cette raison que le recours à un auditeur externe compétent et indépendant s'avère alors utile en vue de garantir une certaine fiabilité aux états financiers de l'entreprise et de rendre les utilisateurs plus confiants à ces données comptables. En fait, l'audit externe est considéré comme un des mécanismes de gouvernement des entreprises. Il a pour principal objectif de garantir la fiabilité de l'information divulguée aux différents utilisateurs, En plus il permet de réduire l'asymétrie d'information entre les détenteurs de l'information (Pigé, 2003) et de résoudre les conflits engendrés par les problèmes d'agence.

Pour assurer pleinement son rôle comme mécanisme de contrôle, l'audit externe doit être de qualité.

La qualité de l'audit a été définie par De Angelo (1981) comme l'appréciation par le marché de la probabilité jointe, qu'un auditeur va simultanément découvrir une anomalie ou une irrégularité significative dans le système comptable de l'entreprise cliente et publier cette anomalie ou cette irrégularité. Selon lui, un audit de qualité est tributaire, dans le cadre de son mandat, d'une capacité à réduire les anomalies et dysfonctionnements existants. En se basant sur la définition de DeAngelo (1981), nous pouvons affirmer que la qualité d'audit dépend essentiellement de deux facteurs : la compétence et l'indépendance. Citron et Taffler (1992) précisent même qu'un rapport d'audit sera de qualité s'il est le résultat d'un processus techniquement compétent et indépendant.

La compétence de l'auditeur détermine sa capacité à découvrir les éventuelles anomalies présentes dans les états financiers. Elle comprend la technique (mettre en place une équipe hautement compétente) et les technologies mises en œuvre par l'auditeur. Un auditeur compétent doit posséder des connaissances, une formation, une qualification et une expérience suffisantes pour mener à bien un audit financier (Manita et Chemangui, 2007). L'auditeur doté de bonnes connaissances, est capable de réaliser de manière satisfaisante l'ensemble des diligences d'audit. Il est mentalement capable d'analyser les comptes et d'en rendre compte dans son rapport de façon non biaisée et sans causer de préjudice aux tiers

L'indépendance de l'auditeur externe est une obligation fondamentale (car étant d'abord une profession libérale), un principe essentiel du comportement de l'auditeur en raison du besoin qu'il a d'être et de paraître indépendant, dont l'objectif est de maintenir la crédibilité du processus d'audit et de susciter la confiance des utilisateurs des états financiers certifiés. L'indépendance est un état d'esprit et des circonstances qui font qu'il est raisonnable d'espérer d'une personne qu'elle évaluera une situation de façon impartiale et qu'elle prendra une décision ou formulera une opinion en ne s'appuyant que sur des critères objectifs (Mautz et Sharaf, 1961).

Cependant, certains chercheurs (Manita, 2009 ; Sakka et Manita, 2011) intègrent le processus de l'audit comme troisième dimension pour appréhender la qualité d'audit. Le processus d'audit peut être analysé comme la succession de plusieurs étapes par lesquelles l'auditeur doit passer pour mener à bien sa mission. L'objectif consiste à examiner les facteurs des différentes étapes du processus d'audit pouvant affecter la qualité des travaux. On peut

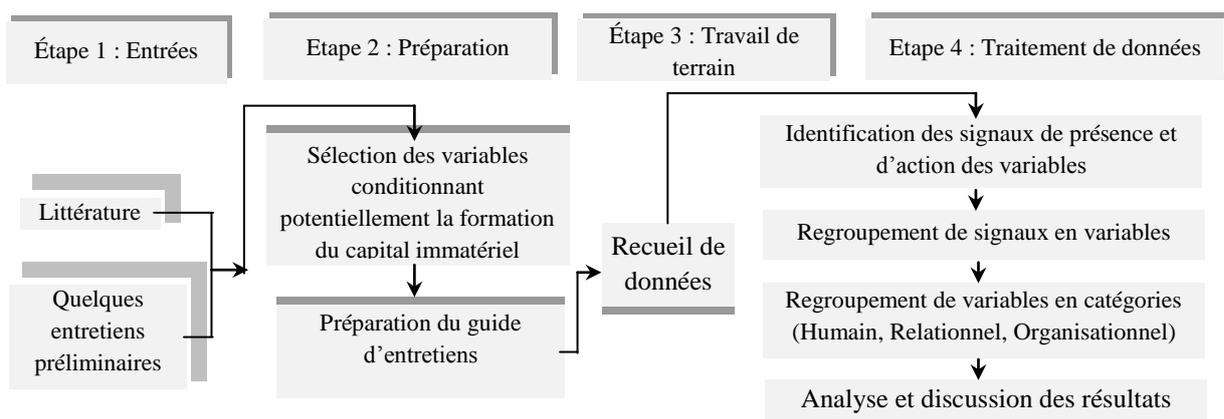
définir dans le cadre de l'approche conceptuelle de l'audit, la qualité de l'audit comme le fait que les procédures utilisées permettent d'obtenir un niveau de preuves suffisant pour couvrir le risque lié aux comptes de l'entreprise contrôlée.

Les études précédemment citées, bien que reposant toutes sur les déterminants tels que définis par DeAngelo montrent, chacune à leur manière, que l'on ne peut limiter le champ de l'étude à l'auditeur. En effet, dans chacun de ces travaux d'autres variables peuvent être introduites⁵. Ce sont notamment la qualité des missions pour Tondeur (2003), la relation auditeur-audité pour Prat dit Hauret (2003), le processus d'audit pour Manita (2008). Notre étude franchit un pas supplémentaire puisque, s'appuyant sur les travaux précédents, son champ d'étude est le capital immatériel.

2. Le processus méthodologique d'identification des variables immatérielles affectant la qualité de l'audit

L'objectif ici est de présenter les modalités de notre enquête sur le terrain. La démarche empirique constitue un maillon important de tout processus de recherche en tant qu'interface entre la théorie et le terrain. Elle conditionne la fiabilité des résultats obtenus et la crédibilité des informations qui en découlent. La démarche est qualitative. Elle s'est concrétisée par les quatre (4) phases suivantes matérialisée par le schéma ci-après.

Figure. Démarche de la recherche qualitative effectuée



Source : construction de l'auteur

L'étude qualitative a porté sur une banque (cas 1) et une institution de microfinance (cas 2) au Togo avec une collecte circonscrite au directeur général, aux directeurs administratifs et financiers et un membre du conseil d'administration dans chaque structure. Elle a également

touché trois (3) cabinets d'expertise comptable identifiés comme les prestataires pour les deux entreprises. Au niveau des cabinets, l'entretien s'est déroulé avec les directeurs de missions.

Cas1 : c'est une banque créée sous forme de société anonyme au capital de 7.000.000.000 de FCFA. Elle succède au groupe d'agences d'une banque internationale en activité au Togo depuis 1946. Les actions sont détenues par les organismes publics ou privés nationaux, ainsi que des personnes physiques nationales. Elle dispose d'organes élus et délibérants à savoir l'assemblée générale, le conseil d'administration, le comité de direction. C'est une banque commerciale spécialisée dans l'exercice des activités dites de banque. Elle offre des services qui répondent entre autres au double besoin de sécurité (suppression des risques de pertes et de vols.) et de disponibilité (règlement des dépenses, encaissement des recettes) exprimés par les acteurs économiques qui constitue sa clientèle. Elle a pour activité la réception des fonds du public et leur gestion. Elle concourt aussi bien au financement des entreprises de la place qu'à celui des particuliers. Elle accompagne également sa clientèle dans ses activités et œuvre pour sa satisfaction en mettant à sa disposition des différents produits

Cas 2 : C'est une fédération d'institutions de micro finance créée en 1969. Elle est constituée à la base par trente-neuf coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) et une structure faîtière qui coordonne les activités des COOPEC de base. Le réseau a pour mission de promouvoir la création et l'expansion des COOPEC sur toute l'étendue du territoire national et de contribuer ainsi au mieux-être économique et social de ses membres. Les organes de la faîtière sont calqués sur celui de la COOPEC de base à savoir : le conseil d'administration, Le comité de crédit, Le conseil de surveillance et l'organe de gestion. Les COOPEC fonctionnent de façon autonome et disposent d'une structure organisationnelle identique. Chaque COOPEC dispose de ses propres organes de décision qu'elles soient stratégiques ou de gestion. Le répondant dans ce cas est le directeur de la faîtière.

La collecte des données qualitatives s'est effectuée à travers les entretiens individuels approfondis à l'aide d'un guide semi structuré. Au cours des entretiens, des questions ouvertes ont été posées afin de permettre aux individus interrogés de s'exprimer librement. Ainsi, des questions touchant la façon dont la qualité de l'audit comptable et financier externe peut être affectée par l'existence du capital immatériel. Ces questions ont permis également de discuter avec les interviewés sur le type de capital immatériel qu'ils détiennent et les indicateurs de qualité de l'audit.

L'analyse des données qualitatives a consisté à la transcription et le codage des interviews suivi d'une analyse de contenu. En effet, l'analyse qualitative, en soi, est une démarche de recherche de sens (Paillé et Mucchielli, 2003) qui peut se poursuivre à l'aide de différents outils informatisés ou non, ou de différents processus par lesquels le chercheur tente de dégager le sens d'un corpus, d'une entrevue ou d'un texte. Le processus de codage consiste à découper le contenu d'un discours ou d'un texte en unités de sens (mots, groupes de mot ou phrase), pour ensuite le regrouper et les classer dans des thèmes ou catégories après la catégorisation. Celle-ci permet après une lecture rapide de quelques (deux (2) ou trois (3)) interviews de repérer les thèmes, les sous-thèmes, les évocations, les mots clés qui apparaissent le plus souvent dans les expressions des dirigeants interrogés. A la lecture des entretiens, chaque mot ou groupe de mots (unité de sens) se rattachant à ce thème était souligné, comptabilisé et synthétisé en un sous-thème. Deux types d'analyse ont été effectués : l'analyse horizontale et l'analyse verticale comme le suggère Aktouf (1987). Au niveau de l'analyse horizontale nous avons évalué le poids des différentes catégories x (ou sous-catégories) sur l'ensemble des enquêtés. Au niveau de l'analyse verticale nous avons travaillé au sein d'une même interview.

Ces différentes étapes résument notre analyse de contenu. Une fois parvenu au bout de ces étapes, elles nous ont logiquement conduites à la mise en place du dictionnaire des thèmes que nous présentons au niveau des résultats qualitatifs. Ce dictionnaire thématique nous a permis de déterminer les variables à opérationnaliser dans chaque dimension. Dans l'objectif de la génération des items dans les limites de documents compilés, des listes de phrases libres sur la base des informations contenues dans le texte général sont revues pour déterminer les items possibles à inclure dans l'analyse.

3. Les variables immatérielles affectant la qualité de l'audit : le résultat

Selon nos résultats, les variables immatérielles peuvent s'analyser à partir de trois axes : capital humain, capital relationnel et le capital organisationnel. De manière évidente, la qualité de l'audit est influencée par des capacités intellectuelles de l'auditeur. Deux éléments se dégagent du capital humain : la compétence et l'expérience. L'auditeur doit s'assurer que les collaborateurs auxquels il confie des travaux ont une compétence appropriée à la nature et la complexité de ceux-ci. Dans ce sens, les standards professionnels exigent que le personnel qui réalise des travaux d'audit soit qualifié et compétent et que le cabinet ne doit accepter un

client que s'il a la certitude qu'il peut le servir avec compétence professionnelle. La compétence est considérée comme une garantie de la capacité de détection de l'auditeur comme en témoignent les propos suivants d'un interlocuteur. *Ce n'est ni la taille, ni la réputation du cabinet, c'est la qualité du travail qu'on fournira (...) lorsqu'on lance un appel d'offre, vous avez des qualités à faire valoir. La personnalité, la rigueur, l'expérience présentée sur le curriculum vitae donnent une assurance sur la compétence du cabinet, et donc sur la qualité de la mission.*

Par ailleurs, si les connaissances s'acquièrent par une formation initiale, l'expérience se construit par la pratique sur le terrain et améliore au fil du temps la compétence de l'auditeur. L'expérience se décompose en expérience du secteur et en expérience du client.

L'expérience du secteur est l'importance de la compréhension du secteur d'activité et de la stratégie de l'audit pour mieux analyser les états financiers. En auditant plusieurs entreprises opérant dans le même secteur d'activité, les auditeurs acquièrent une bonne expérience et deviennent des experts dans les processus et procédures relatifs à ce secteur. En connaissant les risques et les faiblesses du secteur, les auditeurs deviennent plus performants et perspicaces lors de l'évaluation des justifications et des documents présentés par le client. Il faut noter également dans l'expérience du secteur, l'importance d'identification des sources clés de profit, les risques de l'activité exercée ainsi que la bonne connaissance de l'environnement. En effet, en l'absence d'expérience dans le secteur d'activité, l'auditeur restreint son champ d'investigation, car il va s'appuyer sur les informations fournies par la direction de façon quasi aveugle pour effectuer sa mission.

L'expérience avec un client spécifique garantit une meilleure détection des anomalies. En accomplissant plusieurs fois l'audit d'un même client, les auditeurs auront une meilleure compréhension du système d'information de leur client et ainsi une meilleure connaissance des points forts et des faiblesses de son système comptable et financier. Ils seront par conséquent davantage capables d'identifier les zones comportant le plus de risques d'erreurs afin de leur consacrer davantage de temps dans leurs travaux d'audit.

La deuxième ressource immatérielle qui influence sur la qualité de l'audit est le capital organisationnel. Il se manifeste par le processus mise en œuvre pour réaliser l'audit. Il faut rappeler que le processus de l'auditeur est une démarche observée par ce dernier dans ces travaux pour s'assurer d'une part que l'information financière produite est conforme à la réglementation nationale et internationale et d'autre part que les risques liés aux activités sont

maitrisés. Un autre interlocuteur nous livre ses connaissances de ce processus : *en général, ils le font en trois étapes, avant la fin de l'année ils passent faire le contrôle intérimaire pour préparer la fin de l'année, le dernier jour de l'année également ils sont là pour superviser l'arrêté des comptes et c'est après qu'ils viennent en janvier-février pour commencer le commissariat.* Un autre interlocuteur répond : *cela se fait en deux phases, la première phase intérimaire consiste à vérifier l'organisation, et le respect du contrôle interne; la deuxième phase, c'est celui qui vient après l'arrêt des comptes, et c'est à ce moment qu'ils vous demandent les états financiers, et tous les détails liés aux états financiers. Là c'est le vrai processus, la phase finale. Mais avant même cette phase, ils vous envoient un certain nombre de documents à préparer. Vous préparez ces documents, vous leur soumettez, ils y travaillent, ils viennent demander confirmation, validation; et cela peut durer deux ou trois mois. Par exemple, ils reviennent vers vous pour des détails, s'ils n'ont pas la certitude sur un compte. Et les documents qu'ils demandent, lorsque vous ne disposez de certains, ils en tiennent compte et cela peut être source de réserve. Egalement, de façon technique, ils ont des seuils de signification au-delà des quels ils émettent des réserves. Tout dépend donc de l'ampleur des anomalies; s'ils jugent que les anomalies sont significatives et peuvent impacter la sincérité des comptes, ils certifient les comptes avec réserve. Cette année par exemple, ils ont certifié les comptes avec une seule réserve; au départ c'était trois, on a pris des argumentaires sur deux. La troisième raisonnablement entame l'intégrité des comptes.*

La qualité de l'audit, appréhendée par les caractéristiques de l'auditeur (sa compétence et son indépendance), peut être menacée par le comportement adopté par l'audité lors du déroulement de la mission d'audit. Ceci permet de mettre en exergue le capital relationnel. Il se manifeste à trois niveaux. Le retard dans la transmission des documents comme le précise cet auditeur : *Lorsqu'il doit fournir les documents nécessaires à la mission d'audit (bilan, compte de résultat, balances, etc.), un audité peut tout d'abord veiller à accumuler les petits retards. Plus il tarde à fournir ces documents, moins les auditeurs ont de temps pour les analyser.* Le deuxième est la dissimulation l'information. Un auditeur témoigne : *Il peut aussi, s'il le décide, cacher aux auditeurs ses analyses susceptibles de leur faire gagner du temps.* Enfin, la non disponibilité de l'audité comme le précise cet auditeur : *il peut s'arranger pour n'être que peu disponible (juste assez pour ne pas être accusé d'obstruction).*

En conclusion, la qualité de l'audit dépend des trois composantes du capital immatériel à savoir : le capital humain, le capital organisationnel et le capital processus. L'originalité de la

présente étude serait donc d'analyser les relations entre le capital immatériel et la qualité de l'audit. Ces différents faits stylisés montrent que l'exigence par l'audité des formalités plus rigide, l'indisponibilité de l'audité pendant la mission, le manque de préparation de la mission, la programmation tardive de l'intervention de l'auditeur sont associés à la qualité de l'audit. Malgré tout, les résultats obtenus à l'issue de cette étude viennent enrichir le patrimoine des travaux sur la qualité d'audit et augmentent simultanément la documentation relative à la qualité de l'information financière en contexte togolais.

Bibliographie

- Ahmed, A., & Duellman, S. (2011). Evidence on the Role of Accounting Conservatism in Monitoring Managers' Investment Decisions. *Accounting and Finance*, 51 (3), 609-633.
- Bose S., Oh K. B. (2003), « An empirical evaluation of option pricing in intellectual capital » *Journal of Intellectual Capital*, 4 (3), pp. 382-399.
- DeANGELO L. E. (1981), « Auditor size and audit quality », *Journal of Accounting and Economics* 3 (3) 183-199.
- Louzzani Y. (2013), « Rôle déterminant des ressources immatérielles dans la création de valeur dans une PME agroalimentaire de terroir », *Revue internationale PME*, Vol. 26, numéro 2, pp 81-102.
- Mahdi S., Ali M., et Reza P. (2009), « Firm size and audit regulation and fraud detection: empirical evidence from iran », *ABAC Journal* Vol. 29, No. 1 January- April, pp.53-65).
- Manita R. (2009), « La qualité du processus d'audit : une étude empirique sur le marché Tunisien », *In La place de la dimension européenne dans la Comptabilité Contrôle Audit*, France.
- Manita, R. (2008), « La qualité de l'audit externe : proposition d'une grille d'évaluation axée sur le processus d'audit », *Revue M@n@gement* 11 (2), 187-209.
- Manita., et Chemanguï. (2007), « Les approches d'évaluation et les indicateurs de mesure de la qualité d'audit : une revue critique », *Actes du 28ème Congrès de l'Association francophone de Comptabilité*, Mai 2007.

Mautz R. K. et Sharaf H. A. (1961), « The Philosophy Auditing », *American Accounting Association*, 299.

OCDE (2006), « Actifs immatériels et création de valeur », <http://www.oecd.org/dataoecd/53118/36701585.pdf>, consulté ce 27 novembre 2015.

Pigé, B. (2000) « Qualité de l'audit et gouvernement d'entreprise : une remise en cause du cadre réglementaire du commissaire aux comptes », *Comptabilité – Contrôle – Audit* 6 (2), 133-151.

Pigé, B. (2003) « Les enjeux du marché de l'audit », *Revue Française de Gestion* 29 (147), 87-103.

Prat dit Hauret, C. (2003) « L'indépendance perçue de l'auditeur », *Revue Française de Gestion* 29 (147), 105-117.

Sakka, A. et Manita. (2011), « Les comportements de l'audit affectant la qualité de l'audit : une étude exploratoire sur le marché français », *Comptabilité, économie et société*, Montpellier, France.

Tondeur, H. (2003), « Les déterminants de la qualité des missions de commissariat aux comptes », *24e congrès de l'Association Francophone de la Comptabilité*, Louvain La Neuve.

Wamba L. D. et Tagne A. G. (20014), « Le comportement des audités : quel effet sur la qualité de service rendu par les cabinets d'audit au Cameroun ? », *La Revue Gestion et Organisation* (6) 93–103